

Simulez l'impact de réformes sur le système de retraite et la situation des retraités actuels et futurs

QUELQUES CONSEILS POUR COMMENCER

Juillet 2016

Le simulateur a pour but d'accompagner votre réflexion sur d'éventuelles réformes futures du système de retraite français. Il permet de visualiser directement l'effet sur la situation des retraités et des régimes de retraite de modifications des trois grands leviers d'action sur le système que sont :

- l'âge auquel les personnes partent à la retraite
- le niveau des cotisations de retraite
- le niveau des pensions par rapport aux salaires.

En regard de ces leviers d'action, trois indicateurs de résultats sont proposés :

- la situation financière du système : est-il stabilisé, en excédent, en déficit ?
- le niveau de vie des retraités par rapport à l'ensemble de la population : est-il identique, inférieur, supérieur ?
- la durée de vie passée à la retraite : est-elle identique selon les années et les générations ?

Les leviers d'action et les indicateurs de résultats proposés sont donc multiples, et il est naturel de se demander comment choisir entre les différentes actions possibles.

La difficulté vient du fait qu'il faut concilier plusieurs objectifs. Par exemple, pour assurer l'équilibre financier du système de retraite, de nombreuses actions sur les différents leviers sont possibles, mais il est essentiel de se soucier également des conséquences de ces actions sur d'autres objectifs que l'équilibre financier : permettent-elles de continuer à garantir un niveau de vie jugé suffisant pour les retraités ? Et assurent-elles une équité de traitement entre les générations, par exemple en termes de la durée de vie passée à la retraite, nécessaire pour garantir l'adhésion de tous au système de retraite ?

La principale question à vous poser, pour utiliser le simulateur, est donc la suivante : quels objectifs pensez-vous qu'il faille viser pour le niveau de vie des retraités, actuels et futurs, et pour l'équité entre les générations ? Une question subsidiaire est de préciser ce que signifie l'objectif d'équilibre financier du système de retraite sur le long terme.

En ce qui concerne <u>le niveau de vie des retraités</u>, celui-ci est aujourd'hui à peu près égal à celui du reste de la population. Les revenus des retraités sont certes plus faibles, mais l'écart est compensé par le fait que les retraités ont moins souvent des enfants à charge ; le niveau de vie rapporte en effet les revenus au nombre de personnes dans chaque ménage : par exemple, le fait d'avoir deux enfants adolescents à charge est supposé avoir un impact en termes de niveau de vie équivalent à une baisse de revenu de 40 % pour un couple sans enfant. Quel devrait être, pour vous, le niveau de vie moyen des retraités ? Pensez-vous par exemple qu'il doit rester, comme aujourd'hui, proche du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population ? Si oui, il vous faudra alors viser un niveau proche de 100 % jusqu'en 2060 pour l'indicateur associé, en agissant notamment sur le niveau des pensions par

rapport aux salaires, puis actionner les autres leviers (âge auquel les personnes partent à la retraite et niveau des cotisations) pour respecter les autres objectifs. Jugez-vous plutôt que le niveau de vie des retraités doit être différent de celui de l'ensemble de la population ? (par exemple, pour des considérations d'évolution des besoins de consommation avec l'âge). Et, dans ce cas, quel écart, en pourcents, jugez-vous acceptable ? Et comment doit s'organiser la diminution ou l'augmentation du niveau de vie relatif des retraités : à partir de quelle année et à quel rythme ?

L'évolution de <u>la durée de la vie passée à la retraite</u> (en proportion de la durée de vie totale) représente, quant à elle, l'un des aspects de l'équité entre les générations. Lors de la réforme des retraites de 2003, le législateur avait jugé que l'allongement de la durée de vie totale justifiait que les assurés partent un peu plus tard à la retraite, mais que, pour être équitable, ce relèvement de l'âge de départ à la retraite devait se faire en proportion des gains d'espérance de vie, de manière à stabiliser au fil des générations la durée des différentes étapes de la vie (carrière, retraite) dans la durée de vie totale. Jugez-vous également qu'il faille chercher à stabiliser la part de la durée passée à la retraite dans la durée de vie totale ? Si oui, il vous faudra chercher à stabiliser jusqu'en 2060 l'indicateur associé, en agissant sur l'âge auquel les personnes partent à la retraite. Vous pouvez cependant vous demander si cette stabilisation doit être strictement assurée chaque année, ou bien si vous acceptez des écarts positifs ou négatifs au cours du temps, comme cela a déjà été le cas par le passée. Si non, quelle part de la durée de la vie passée à la retraite faut-il viser selon vous ? Quels écarts jugez-vous acceptables entre les diverses générations ?

Enfin, en ce qui concerne <u>la situation financière du système de retraite</u>, la contrainte d'équilibre financier sur le long terme impose de viser un solde entre les ressources et les dépenses égal à zéro. Mais il n'est pas forcément nécessaire d'être à l'équilibre chaque année jusqu'en 2060 : des déficits temporaires peuvent être acceptables au cours de certaines années, dès lors que des excédents sont réalisés au cours d'autres années et permettent de les compenser. À vous de choisir si vous visez un équilibre financier strict année après année ou bien si vous acceptez une succession de périodes de déficits et d'excédents qui se compensent sur l'ensemble de la période entre aujourd'hui et 2060. Dans ce dernier cas, à vous également de choisir à quelles périodes doivent avoir lieu ces déficits et ces excédents.

Par ailleurs, n'oubliez pas que des actions sur l'âge auquel les personnes partent à la retraite, le niveau des cotisations pour la retraite, et le niveau des pensions par rapport aux salaires peuvent avoir d'autres conséquences que celles sur les trois indicateurs représentés avec le simulateur. Par exemple, si vous agissez sur le niveau des cotisations de retraite, songez aux conséquences sur les revenus des personnes en emploi, qui paient ces cotisations ; lorsque vous agissez sur l'âge de départ à la retraite, pensez aux situations de santé et à la capacité à exercer un emploi dans ces tranches d'âges ; si vous modifiez le niveau des pensions par rapport aux salaires, songez à la cohérence entre ce niveau et les cotisations versées — les personnes souhaitant recevoir à la retraite un « juste » retour des cotisations qu'elles ont versées pendant leur activité.